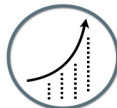


ACTUALITE SOCIALE, JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE DU SPECTACLE VIVANT

7 heures - 420 €



à distance



9/10 satisfaction



Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administrateur/administratrice confirmé/e - Chargé/e de l'administration, de la gestion ou de la comptabilité dans le spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu...)

PRE-REQUIS

Etre en charge de la gestion administrative, budgétaire, financière, juridique et sociale d'une structure de spectacle vivant.

OBJECTIFS

- Mettre à jour ses connaissances sur l'actualité juridique, sociale et réglementaire de l'année
- Appréhender les réglementations issues des derniers textes
- Anticiper les effets des évolutions jurisprudentielles ou législative sur sa pratique professionnelle

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 30/12/2021

Le contenu évolue en fonction des dernières actualités (ci-dessous programme novembre 2021).

La présentation, l'analyse, les échanges sur les changements intervenus au cours de l'année écoulée et sur leurs conséquences pratiques :

Mesures sanitaires en vigueur au 2 novembre (décret du 1/06/2021) :

- pass sanitaire
- jauge
- port du masque

Evolutions du dispositif d'activité partielle :

- baisse des taux d'indemnisation
- signature d'un accord d'activité partielle longue durée dans le spectacle privé
- garde d'enfant et personnes vulnérables

Salariés positifs covid ou cas contact :

- les dispositifs de prise en charge reconduits

Dispositifs financiers covid et PEPA :

- Fonds de solidarité pour septembre
- Evolution du Fonpeps jusqu'au 31 décembre 2021
- Reconduction de la PEPA et nouvelles modalités
- Fonds d'urgence spectacle privé

Loi sur la santé au travail :

- Renforcement du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Dispositions de la loi de finances pour 2021 :

- Mise en œuvre du crédit d'impôt pour le théâtre
- Augmentation du plafond pour le forfait mobilité durable

Abattement pour frais professionnels et accord du salarié :

- Les changements prévus au 1er janvier 2022

Jurisprudence sociale sur les CDD :

- Vigilance en cas de recours au CDD ou CDDU